Les + du mag' – novembre 2017

Discussion à cœur ouvert avec le Maire…

À l'occasion du numéro 200 du Magny mag', le Maire s'est prêté au jeu des questions-réponses avec les membres du comité de rédaction de ce numéro spécial (composé d'habitants) avec lesquels il a échangé, pendant plus de deux heures, à la brasserie La place. Une discussion à cœur ouvert, et sans concessions.

Étaient présents à cet entretien neuf des douze membres du comité de rédaction du numéro 200 :
Cécile Brissard, 47 ans, chef d'entreprise, vit à Brouëssy
Simone Cocouz, 75 ans, retraitée, vit à Cressely
Anne Godefroy, 50 ans, en réorientation professionnelle, vit au Centre-Bourg
Fayza Khatari, 29 ans, résidente à l'APAJH Le Foyer des Saules
Cédric-Joyce Lukoki, 25 ans, animateur jeunesse, étudiant en arts plastiques, vit au Buisson
Virginie Mornier, 35 ans, éducatrice spécialisée à l'APAJH, vit au Centre-Bourg
Ameline Nadeau, 18 ans, étudiante, vit à Cressely
Bernard Nigon, 72 ans, retraité, vit au Centre-Bourg
Michel Wroblewski, 84 ans, retraité, vit au Centre-Bourg

Étaient excusés pour raisons professionnelles :
Élyan Clément, 15 ans, collégien (lycéen depuis septembre), vit au Buisson
Julie Gousset, 18 ans, lycéenne (à Sciences-Po Lille depuis septembre), vit au Buisson
Julien Omnès, 35 ans, médiathécaire à Jacques Brel, vit à Cressely.

« *Magny-les-Hameaux est pour moi une grande famille !* »

Enregistrement et retranscription sur papier de l'entretien par Anne Godefroy.

M. le Maire est-il un Magnycois comme les autres ? Et peut-il répondre à toutes les questions ? C'est lors d'une réunion en toute simplicité, dans un lieu informel, que neuf d'entre nous ont osé tout lui demander, ou presque...

Simone Cocouz : Face aux catastrophes naturelles (comme les inondations, les tempêtes) ou en cas d'attentat, et au vu de notre proximité avec le site de Saclay, ne peut-on pas lister les risques avec les attitudes à adopter correspondantes ? Ou organiser une sorte de mini service civil municipal pour les adultes ?

Bertrand Houillon : Toutes les informations utiles à ce sujet sont répertoriées sur les affichages municipaux, c'est la procédure légale. Pour le site de Saclay, nous sommes dans un périmètre où, en tant qu'élus, nous avons accès à certaines données car nous faisons partie de la commission locale de sécurité, mais ce sont les responsables du site qui doivent programmer les informations grand public à diffuser.
En ce qui concerne les attentats, il faut savoir que la sécurité civile est sous la responsabilité de l'État, pas d'une collectivité en particulier. L'État nous demande donc d'afficher les communiqués officiels dans les établissements publics. En tant que maire, j'ai parfois accès à des éléments sécuritaires mais je n'ai pas le droit de les relayer, sauf demande expresse, car l'information doit venir de l'État, pas du maire d'une commune.
Maintenant, il est toujours possible de faire un récapitulatif, par exemple sur le site internet ou ponctuellement dans le bulletin municipal, indiquant les numéros d'urgence pour les inondations, les

pompiers, la santé, etc. Il y en a peu à communiquer au final car il y a beaucoup de transferts d'appels. Il est par exemple inutile de faire le numéro de la gendarmerie de Magny-les-Hameaux, car, en composant le 17, vous êtes automatiquement redirigés vers elle.

Cécile Brissard : C'est vrai que nous n'avons pas de « SOS médecins » sur la commune, ce qui oblige à faire le 15.

Bertrand Houillon : Effectivement, car Magny-les-Hameaux ne fait pas partie de la zone de « SOS Médecins ». En revanche, le 15 gère, notamment, la zone d'urgences médicales Yvelines Sud dont nous faisons partie. Et l'une de ses missions est d'envoyer un médecin en cas de besoin. C'est ce que l'ARS, Agence régionale de santé, nous a expliqué lorsque nous l'avons rencontrée, début juillet, pour lui demander d'inclure Magny-les-Hameaux dans la zone urbaine « SOS médecins » (la zone s'arrête à Voisins-le-Bretonneux).

Simone Cocouz : Je voudrais aussi parler des stationnements gênants pour la sécurité. Il y a des endroits où c'est systématique !

Bertrand Houillon : Dans ces cas-là, vous prévenez tout de suite les gendarmes ! Ils sont joignables 24 h sur 24. S'ils ne répondent pas à votre attente, n'hésitez pas à le signaler en mairie, auprès de la police municipale afin que nous puissions faire remonter l'information, pendant les réunions sécuritaires que nous tenons mensuellement. *(Il s'agit des réunions du CLSPD restreint, Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, auxquelles participent le Maire, la 1e adjointe au Maire, le chef de la police municipale, la gendarmerie nationale, et la coordinatrice du CLSPD).*

Bernard Nigon : Qu'en est-il de la piste cyclable qui doit nous emmener en toute sécurité sur l'agglomération ? C'est un sujet dont on parle depuis longtemps mais la piste s'est arrêtée à Villeneuve…

Bertrand Houillon : Les dernières infos datent de cet été au cours duquel nous avons échangé beaucoup de courriers, à notre demande, entre l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et le conseil départemental pour pouvoir avancer au plus vite sur le sujet. En ce qui concerne la section cyclable entre les hameaux de Villeneuve et Magny Village, une section qui incombe au département, nous avons insisté pour que le grand itinéraire cyclable qui s'appelle la Véloscénie (qui relie Paris au Mont-Saint-Michel à vélo) passe par cette route. Cela permettrait aux touristes de visiter Magny-Village, puisque jusqu'alors, le passage de la Véloscénie était programmé uniquement par le parc d'activités de Gomberville et redescendait directement sur Châteaufort. Notre demande a été finalement acceptée, nous avons alors immédiatement rappelé à SQY et au département qu'il nous fallait la piste cyclable. Et qu'en attente de l'obtenir, il était nécessaire de disposer d'éléments visuels pour signaler la présence de vélos sur cette voie. Sachez que nous réclamons ces éléments à chaque réunion !
La bonne nouvelle est que le dossier technique du conseil départemental est bouclé et a été validé. Il faut dorénavant aborder la partie financière, dont l'arbitrage sera mené au moment de l'élaboration du budget 2018 par le département.
En parallèle, l'agglo et la commune inclueront dans leur budget 2018 tout le jalonnement entre Magny Village, Brouëssy, Romainville et Buloyer. On peut donc dire qu'il y a des chances que, fin 2018, la piste cyclable soit faite, et avec espoir, entre Villeneuve et Magny Village qui est du ressort du département.
En attendant, pour sécuriser le parcours, nous avons demandé au département de diminuer la vitesse à 70 au lieu de 90 km/h sur la RD195 (route départementale de Port-Royal des Champs) et les sorties des hameaux

seront toutes passées en « stop » au lieu d'un « céder le passage ».
Par ailleurs, nous avions également demandé une piste cyclable dans le sens de la montée sur la route de Châteaufort à Magny-les-Hameaux, et pour la côte vers St Rémy-lès-Chevreuse et celle vers Port-Royal des Champs mais le département a refusé car, pour eux, ce ne sont pas des routes prioritaires pour les déplacements doux. Ce qui est fort dommage…

Bernard Nigon : C'est dommage qu'ils n'aient pas fait ces travaux pendant ceux de la réfection de la chaussée…

Cécile Brissard : Une question concernant le hameau de Brouëssy : que va-t-on faire des 9 000 m² à l'abandon et des 11 maisons en ruine ?

Bertrand Houillon : Vous parlez de l'allée des Pommiers avec les anciennes maisons des ouvriers agricoles. C'est un terrain privé qui appartient à l'Inra. Le permis de construire avait été validé mais le promoteur qui était en promesse de vente n'a pas été plus loin. L'Inra est maintenant en discussion avec deux constructeurs mis en concurrence. Celui qui sera choisi devra consulter les riverains, nous l'avons demandé. Le projet est très balisé, par le PLU et la charte du Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse, et ce seront des logements en nombre limité. L'objectif de l'Inra est de vendre ce terrain dans les six mois car ils ont besoin de fonds pour construire leur campus sur Saclay.

Fayza Khatari : Ma question concerne les trottoirs. Certains ont des plaques de béton remontées qui sont impraticables pour les personnes à mobilité réduite, comme les poussettes, les personnes avec valise, les chaises roulantes...

Bertrand Houillon : Ces trottoirs vont être refaits.

Virginie Mornier : Et il y a des haies qui ne sont pas toujours taillées, ce qui empêche aussi le passage sur certains trottoirs.

Bertrand Houillon : Lorsque nos services techniques sont prévenus, ils vont vérifier et envoient une mise en demeure au propriétaire concerné. Si le propriétaire de la haie ne fait rien, nos services interviennent mais au frais du contrevenant.
Par ailleurs, en ce qui concerne les espaces qui peuvent être fleuris, les services techniques les ont répertoriés et nous avons mis au point une convention qui nous permettra, très vite, de proposer aux habitants de prendre en main ces espaces disponibles. Il y a, par exemple, des endroits qui pourraient devenir des jardins partagés. L'information a été lancée dans le bulletin municipal de cet été.

Virginie Monier : Il y a parfois plus d'activités qui ont lieu à l'Estaminet que dans d'autres équipements. Pourquoi n'est-ce pas mieux réparti ?

Bertrand Houillon : Nous essayons toujours de répartir au mieux les événements, par exemple « RTT » se déroulent, au Buisson, et « Parvis en Fête » au Centre-Bourg. Mais nous avons eu la problématique de la mise à disposition de la Maison de l'environnement pour la saison culturelle qui nous a contraints à tout reporter sur l'Estaminet. *(L'agglomération SQY en charge de l'équipement intercommunal octroyait une mise à disposition de 6 mois en 6 mois empêchant de programmer un évènement sur l'année).* Pour la saison 2016-2017 par exemple, nous n'avons su qu'en août que nous pouvions disposer d'un an de plus de la Maison de l'Environnement ! Tout était déjà programmé et il a fallu tout répartir à nouveau au dernier moment.

Anne Godefroy : Et où en est-on maintenant avec la Maison de l'environnement ?

Bertrand Houillon : Nous avons obtenu une convention de trois ans, jusqu'à 2020, avec l'objectif de réfléchir, pendant ce laps de temps, à l'utilisation future de cet endroit. Ce qui nous a permis de proposer des spectacles cette année à la Maison de l'environnement. Mais à l'intérieur de l'équipement, il n'y a plus rien ! L'agglo a enlevé tous les équipements : il n'y a même plus de gardien ! Heureusement qu'à Magny nous avons une saison culturelle, autrement nous aurions un bâtiment construit en 2008 avec nos fonds qui serait totalement abandonné ! C'est scandaleux… Toutes les activités destinées aux écoles de l'agglomération se déroulent maintenant à la Commanderie de Templiers. Seuls les élèves de Maurepas et d'Élancourt en profitent au vu des bilans fournis !
Par contre, nous avons proposé que l'ouverture de la Fête de la Science ait lieu à la Maison de l'environnement, et ce sera le cas le 4 octobre, jour de l'ouverture de la saison culturelle également.

Mais, vous, membres du comité de rédaction, que voyez-vous comme utilisation possible de ces locaux ?

Bernard Nigon : Un lieu pour les autoentrepreneurs ?

Bertrand Houillon : Ah oui, un espace de co-working, ce serait intéressant car vous savez qu'un des objectifs de la charte du Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse est de permettre la diminution des déplacements entre le domicile et le travail grâce, notamment, au télétravail. Tout le monde ne peut toutefois pas travailler chez soi. Pour ceux pour qui c'est possible, ces espaces de services seraient très utiles.

Anne Godefroy : Toujours dans le thème de l'environnement, peut-on protéger notre « espace aérien » ?

Bertrand Houillon : Il y a maintenant la norme Calypso qui classe les avions en fonction du bruit qu'ils font. Tous les avions de Toussus-le-Noble doivent être classés d'ici la fin de l'année. On va pouvoir ainsi établir un règlement qui prendra en compte cette classification et qui pourrait indiquer quels avions peuvent voler, sur quels jours. Les plus bruyants ne pourraient pas voler le week-end, par exemple. Les discussions entre les usagers et les associations de riverains semblent aboutir à une proposition qui sera présentée à la Préfecture.

Après plus d'1h30 de questions relevant de l'intérêt collectif, nous arrivons à une discussion plus personnelle : nous allons enfin découvrir quel homme se cache derrière le Maire…

Cédric-Joyce Lukoki : Avez-vous toujours su que vous vouliez faire de la politique ? Et est-ce que des personnalités vous ont servi de modèle pour exercer ce métier ?

Bertrand Houillon : Tout d'abord, maire ce n'est pas un métier. C'est une fonction et ça j'y tiens ! Il y en a qui en font leur métier et c'est ça qui pose problème !
Est-ce que je l'ai toujours su ? Non, je ne sais pas répondre à ça. Je viens d'une famille très investie dans le milieu associatif, avec des parents qui agissent avec leurs voisins, j'ai donc très tôt « baigné » dans ce domaine. Je n'avais pas 18 ans que j'étais déjà bénévole !
Il y a eu des rencontres avec des hommes mais pas de plan de carrière de ma part. Vous comprenez, pour moi,

on peut avoir un plan de carrière dans sa profession, car là on est ambitieux pour soi. Quand on fait de la politique, on se doit d'être ambitieux, mais pour les autres. On a des idées, on les soumet à la discussion, les autres sont d'accord ou pas et si la majorité suit, on essaye de les mettre en pratique autant que possible. Mais après ce sont les autres qui décident. Moi, je n'ai pas de tactique pour me mettre bien avec unetelle ou untel pour être réélu.
Quant aux rencontres que j'ai pu faire et qui m'ont inspiré, elles ne se sont pas faites forcément avec des personnes du même avis que moi. Par exemple, à 14 ans, j'ai fait partie du conseil municipal des jeunes de Magny-les-Hameaux et on servait surtout de faire-valoir aux adultes. Un jour, je me suis entendu dire que « je ne pouvais pas comprendre de quoi je parlais parce que j'étais trop jeune »… Cette phrase m'a piqué au vif : c'est ce qui fait qu'au contraire je me suis encore plus engagé ! Et qu'aujourd'hui, je fais attention aux jeunes et je tiens compte de leur avis.
Pour la petite histoire, à cette époque j'avais eu beaucoup de divergences de point de vue avec Jacques Rivalier, maire de l'époque, mais j'avais toujours eu beaucoup de respect pour lui, pour son engagement pour les autres et c'est avec plaisir qu'à la fin de son mandat, il y a deux ans de cela, je lui ai remis une médaille de la ville. À cette occasion, je lui avais dit que c'est en partie grâce à mes désaccords avec lui que j'ai persévéré. Sur la même période, avant 1995, j'avais rencontré Jacques Lollioz, qui m'avait inclus dans son équipe et totalement impliqué. C'est cette écoute qui a fait que j'ai continué à m'investir.
J'aimerais tellement que tout le monde s'investisse, s'intéresse à son voisin, participe au conseil municipal... Pour moi, c'est ça la démocratie : ce n'est pas attendre tous les six ans pour protester !

Cédric-Joyce Lukoki : Qu'est-ce que le Bertrand Houillon de 20 ans aurait dit au Bertrand Houillon d'aujourd'hui ? Et qu'est-ce que celui d'aujourd'hui dirait à celui de 60 ans ?

Bertrand Houillon : Déjà je ne me voyais pas ici à Magny aujourd'hui et encore moins Maire !
A 20 ans je voulais faire le tour de France à vélo, avec cinq francs en poche, et démontrer que les gens sont accueillants dans ce pays.

Anne Godefroy : Vous auriez dû déposer le concept il y a 20 ans car vous savez qu'il y en a qui font ça à la télé maintenant !

Bertrand Houillon : Oui, j'ai vu ça ! En tous cas, aujourd'hui encore je voudrais voyager, découvrir de nouveaux lieux, rencontrer les gens. Depuis quatre ans, je rêve de faire un voyage en Mongolie. Il faudra que je me lance à un moment donné... mais ce qui est sûr c'est que dans 20 ans je ne serai pas maire !

Elisabeth Charle : Mais puisque pour l'instant vous êtes Maire, nous devons vous poser les mêmes questions que celles que nous avons posées aux Magnycois pour préparer le dossier de ce numéro spécial.
Pour vous Magny, c'est quoi ?

Bertrand Houillon : C'est une grande famille ! C'est ce que je dis toujours et notamment aux nouveaux habitants.

Elisabeth Charle : Ce que vous aimez à Magny ?

Bertrand Houillon : On arrive à tous se voir et se parler grâce aux associations. En fait, on arrive à tous se connaître. Il y a un certain charme là-dedans…moi, je ne me suis jamais senti seul ici, et c'est sans doute pour

cela que je suis resté à Magny-les-Hameaux.

Elisabeth Charle : Ce que vous n'aimez pas ?

Bertrand Houillon : Ce que j'aime le moins à Magny, c'est la difficulté pour se déplacer depuis la commune. Ça reste un vrai problème.

Elisabeth Charle : Ce que vous voudriez améliorer ?

Bertrand Houillon : J'ai des idées à proposer dans le cadre des études de la société du Grand Paris à Saint Quentin-en-Yvelines. Je voudrais que soit étudiée toute possibilité novatrice de relier Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Magny-les-Hameaux et Guyancourt. Pourquoi pas par un téléphérique ? Lorsque l'on veut trouver des solutions pour régler nos problèmes de transports, on voit qu'on ne peut pas créer de nouvelles routes, ni construire de viaduc ou de métro. Aussi, la seule façon de s'en sortir, ce sont les moyens aériens !
On va avoir un vrai atout avec la ligne 18 du métro du Grand Paris, qui ira de Guyancourt à l'entrée de Magny-les-Hameaux (puisqu'elle ira presque jusqu'au golf national de Saint Quentin-en-Yvelines) et on pourrait imaginer un transport aérien qui relierait Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Magny-les-Hameaux et Guyancourt. C'est sûr, cela serait une vraie révolution pour notre environnement !
C'est sûr aussi que je peux passer pour un fou avec cette idée ! Mais vous savez, il y a vingt ans, on destinait les téléphériques uniquement aux régions montagneuses… Ces dernières années, cette solution de transport s'est développée ailleurs car elle est très efficace, moins chère que d'autres et moins destructrice pour l'environnement et les riverains. De plus, elle serait assez adaptée à notre situation topographique. Par ailleurs, il y a un secteur qui n'est pas encore utilisé aujourd'hui, c'est celui de l'ancien restaurant interentreprises de l'Aérospatiale. Ce grand bâtiment, situé le long de la route après la gendarmerie, pourrait très bien devenir une gare de téléphérique et accueillir une zone de stationnement.
Cela dynamiserait notre commune et cela permettrait d'offrir une solution de transport jusqu'à la ligne 18, qui elle-même permettra d'aller très rapidement à Paris ou à Versailles.